

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

PROTECT FINANCE

SARLU au capital de 500 €, RCS de CRETEIL n° 808451330

SIREN : 808451330, Code APE/ NAF : 6619B

Adresse: 41, petite voie des fontaines, 94150 RUNGIS

Tel : 06 83 01 17 21, Email : simon.feurprier@protect-finance.com

RCP et garantie financière : CGPA, 125, rue de la Faisanderie, 75016 PARIS

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le responsable des traitements Simon FEURPRIER pour une finalité de traitement.

Elles sont conservées pendant 5 ans à compter de la fin de la relation ou la clôture des comptes, et pendant 10 ans dans le cadre d'une opération impliquant le statut d'agent immobilier (Loi Hoguet).

Conformément à la loi "informatique et liberté", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Simon FEURPRIER. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

1. NOS STATUTS LÉGAUX ET AUTORITÉ DE TUTELLE

Conformément aux dispositions de l'article 325-3 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et à la loi n°2005-1564 du 15 décembre 2005, toute société indépendante de gestion de patrimoine doit informer le Client de ses statuts réglementés et de ses principaux établissements promoteurs.

Votre Conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, banque et finance (www.orias.fr) sous le n° 15000962 en qualité de :

● **Conseiller en investissement financier :**

- Conseiller en investissement financier adhérent à ANACOFI-CIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° 15000962.
- Il n'existe aucun établissement promoteur de produits avec lequel il y a un lien capitalistique, commercial ou financier.
- Lorsque la prestation de conseil en investissements financiers sera suivie d'une prestation d'intermédiation sur des produits financiers, les modalités de notre rémunération vous seront communiquées dans la lettre de mission qui vous sera soumise.

● **Intermédiaire en assurance :**

- Courtier en assurance de catégorie «b» selon l'article L.520-1 II 1° n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance ; il peut vous être communiqué, sur simple demande, le nom des entreprises d'assurance avec lesquelles le Cabinet travaille.
- Il n'existe aucun établissement promoteur de produits avec lequel il y a un lien capitalistique, commercial ou financier.

● **Agent Immobilier :**

- Titulaire de la Carte de Transaction Immobilière n° CPI 9401 2018 000 035 799 délivrée par la CCI de Paris Ile de France. La société ne peut recevoir aucun fonds, effets ou valeur.
- Assurance RCP et Garantie Financière : CGPA - 125, rue de la Faisanderie, 75016 PARIS.

Nous nous engageons à respecter intégralement le code de bonne conduite de ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur son site Internet.

● **RCP et Garanties professionnelles :**

Votre Conseiller dispose d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant les diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code Monétaire et Financier et du Code des Assurances.

Souscrites auprès de : CGPA - 125, rue de la Faisanderie, 75016 PARIS.

Numéros de polices : RCPIP0416.

2. NOS DIFFÉRENTS NIVEAUX D'INTERVENTION

Compte tenu de l'activité du **conseil en gestion de patrimoine**, trois niveaux d'intervention sont envisageables :

- la mise en place d'une ou plusieurs **préconisations ponctuelles « produits »**;
- la mise en place d'une ou plusieurs **préconisations** dans le cadre d'**une lettre de mission** dont les contours ont été préalablement définis et pour laquelle **un devis** a été réalisé;
- la mise en place d'une préconisation dans le cadre d'**une lettre mission** dont les contours ont été préalablement définis et pour laquelle **un devis** a été réalisé avec la volonté d'avoir **un suivi et un accompagnement contractuellement déterminés**.

3. NOS HONORAIRES ET SYSTÈME DE RÉMUNÉRATION

En fonction des missions proposées, le Conseiller pourra facturer des **honoraires** suivant un barème forfaitaire spécifique à chaque mission, ou un tarif horaire de 150,00 € HT, soit 180,00 € TTC. Le montant sera inscrit dans la lettre de mission ou dans un devis préalable à la mission et signé.

En cas de prescriptions de préconisations, le Conseiller pourra recevoir des **rétrocessions de commissions** par les établissements promoteurs de produits liés aux investissements que vous réaliserez. Le Conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 50 %.

Au titre de l'accompagnement du Client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis par le Client.

4. NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

IMMOBILIER D'INVESTISSEMENT	SCPI Location nue Location meublée Nue-propriété	LEEMO – BOUYGUES IMMOBILIER – VINCI – I SELECTION – PERL – NEXITY – HISTOIRE ET PATRIMOINE – OGIC – COGEDIM – FIDEXI – IPLUS DIFFUSION – LA FRANCAISE AM – PERIAL – PAREF GESTION – AMUNDI IMMOBILIER – COLISEE PATRIMOINE – GREEN CITY – SEVERINI – FIDUCIAL – NEXITY – KAUFMAN & BROAD – CORUM AM – VOISIN – Courtier grossiste THESEIS...
EPARGNE PROFESSIONNELLE et RETRAITE	Contrat de retraite Madelin PEE PERCO , Article 83, IFC, Perp	DEBORY ERES – CARDIF – APREP – APICIL – SWISS LIFE – GENERALI – AVIVA – ORELIS – ORADEA VIE PLUS – MMA – PRIMONIAL – Courtier grossiste THESEIS ...
ASSURANCE-VIE CAPITALISATION	Contrats multi-supports et multi-gestionnaires Contrats éthiques Contrats à participation aux bénéfices différés	ORELIS FINANCE – APICIL LIFE – SWISS LIFE – NORTIA – CARDIF – AXA THEMA – GENERALI – INTENCIAL – CD PARTENAIRES – ORADEA VIE PLUS – APREP – GENERALI – LE CONSERVATEUR – MMA – PRIMONIAL – Courtier grossiste THESEIS ...
GESTION D'ACTIFS	Sélection de SICAV et FCP	CARMIGNAC GESTION – M&G INVESTMENTS – DNCA FINANCE – CPR AM – H2O AM – LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER – COMGEST – FIDELITY – EDMOND DE ROTHSCHILD AM – AMUNDI AM – ODDO AM – KEREN FINANCE – FRANKLIN TEMPLETON INVESTMENTS – LAZARD FRERES GESTION – ROTHSCHILD & CIE GESTION – MONETA AM – NORDEA – ROUVIERS ASSOCIES – PICTET & CIE – HMG FINANCE – SYCOMORE AM – LA FRANCAISE AM – AMILTON AM – SCHELCHER PRINCE GESTION – TOCQUEVILLE FINANCE – MANDARINE GESTION – ALKEN LUXEMBOURG – INVESCO AM – SWISS LIFE ASSET MANAGERS – GENERALI INVESTMENTS EUROPE – AXA INVESTMENTS MANAGERS – JANUS CAPITAL – KBL RICHELIEU GESTION – BLACKROCK AM – BNP PARIBAS AM – ABERDEEN AM – AVIVA INVESTORS – JP MORGAN AM – VARENNE CAPITAL PARTNERS – FOURPOINTS INVESTMENT MANAGERS – CAMGESTION – ALLIANZ GLOBAL INVESTORS – CCR AM – DROVAL FINANCE – BNY MELLON AM – HSBC AM – SCHROEDERS INVESTMENT MANAGEMENT – LYXOR AM – ECOFI INVESTISSEMENTS – TURGOT AM...
PREVOYANCE	Individuelle et collective	AVIVA – SWISS LIFE – APRIL – CARDIF – GENERALI – CIPRES – MET LIFE – ALPTIS...
DEFISCALISATION	Girardin industriel FIP FCPI Mandat de gestion	INTER INVEST – MIDI CAPITAL – VATEL CAPITAL – AUDACIA – ACG MANAGEMENT – 123VENTURE – ALTO – SYGMA GESTION – JP OCEAN – ECOFIP – NEXSTAGE – Courtier grossiste THESEIS ...
VIGNOBLES	GFV	LA FRANCAISE AM – UNIM – CREDIT AGRICOLE – BNP – CREDIT FONCIER – BANQUE TARNEAUD – CAISSE D'EPARGNE...
FORÊTS	Groupement forestier Foncière forestière	DOMAINE ET PATRIMOINE – VATEL CAPITAL...
COURTAGE EN CREDIT	Crédit immobilier Crédit professionnel Assurance emprunteur	CREDIT AGRICOLE – CAISSE D'EPARGNE – LCL – INTERFIMMO – SOCIETE GENERALE – BNP PARIBAS – CREDIT FONCIER – AVIVA – CARDIF – ALPTIS – APRIL – MULTI IMPACT – MET LIFE – VOUSFINANCER – Courtier grossiste THESEIS ...

5. TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

En cas de litige ou de réclamation du Client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable. Vous pourrez présenter votre réclamation à l'adresse du cabinet (contact : Simon FEURPRIER), qui disposera de dix jours pour en accuser réception, puis de deux mois à compter de la réception de la réclamation pour y répondre.

À défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu saisir un médiateur :

- Médiateur de l'AMF: Madame Marielle COHEN BRANCHE, Médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse, 75082 PARIS CEDEX 02; site internet : <http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html?>
- Médiateur de l'assurance : Le Médiateur de l'Assurance, TSA 50110, 75441 PARIS CEDEX 09 ; site internet : <http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>
- Médiateur produits immobiliers et bancaire : La Médiation de la consommation, ANM Conso, 62 rue Tiquetonne, 75002 PARIS; site internet: www.anm-conso.com/anacofi-jobsp ou www.anm-conso.com/anacofi-immo.
- Médiateur compétent litiges avec une entreprise : Médiateur de l'ANACOFI-CIF: 92 rue d'Amsterdam, 75009 PARIS.

6. CONFIDENTIALITÉ

Le cabinet **PROTECT FINANCE** est lié par le secret professionnel. Toutes les informations resteront strictement confidentielles. En application de l'article 325-9 du Règlement Général AMF, le cabinet **PROTECT FINANCE** s'abstient, sauf accord exprès, de communiquer et d'exploiter, en dehors de sa mission, les informations concernant ses clients. Cette disposition ne pourra être opposée à ANACOFI-CIF dans le cadre de ses missions de contrôle.

7. NOTRE VALEUR AJOUTÉE

Être client de notre cabinet c'est bénéficier :

- d'une expertise indépendante et à votre service;
- de recommandations adaptées à vos objectifs patrimoniaux;
- d'un suivi complet relatif à l'évolution de vos besoins.

Tout en évitant l'absence d'informations concernant l'évolution permanente de la législation et des marchés.

Rédigé en deux exemplaires, dont l'un a été remis au client.

Date : _____ , Nom, Prénom :

Signature « Le Conseil » Précédée de la mention « Bon pour visa »	Signature « Le(s) Client(s) » Précédée de la mention « Bon pour visa »
Bon pour Visa  SARLU PROTECT FINANCE SIMON FEURPRIER - CGPI ORIAS + CIF : 15 000 962 Tél. : 06 83 01 17 21 Siret : 808 451 330 00019	